



CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC

Mémoire présenté par FERTIOR,
Coopérative de fertilisation organique
en Chaudière-Appalaches

Avril 2003

TABLE DES MATIÈRES

IDENTIFICATION DE LA COOPÉRATIVE DE FERTILISATION ORGANIQUE

IDENTIFICATION.....	4
LA MISSION DE FERTIOR.....	5
LES SERVICES AUX ENTREPRISES AGRICOLES.....	5
ACTIVITÉS EXTERNES.....	6
NOTRE RAISON D'ÊTRE AU SEIN DE LA PRODUCTIN PORCINE.....	8
Nombre d'entreprises agricoles membres pour quelques municipalités desservies par Fertior:.....	9
LA PRODUCTION PORCINE, SON IMPACT.....	11
NOS PRÉOCCUPATIONS.....	15
RECOMMANDATIONS:.....	20
CONCLUSION.....	25
RÉFÉRENCES.....	26

ANNEXE 1

Organigramme pour la gestion des fumiers en Chaudière-Appalaches.....	28
---	----

ANNEXE II

RAPPORT DES ACTIVITÉS FERTIOR 2001-2002.....	30
--	----

IDENTIFICATION DE LA COOPÉRATIVE
DE FERTILISATION ORGANIQUE



IDENTIFICATION

Fertior est une coopérative de fertilisation organique. Sa gestion interne des activités financières et environnementales est structurée par la mise en place d'un conseil d'administration et d'un conseil exécutif.

Sa clientèle provient du milieu agricole. Ceux-ci sont au nombre de 711 membres au total dont 682 entreprises agricoles. De ce nombre, au-delà de 350 entreprises porcines sont actives au sein de la coopérative.

Le conseil d'administration est composé de dix postes élus à raison d'un par municipalité en provenance de St-Elzéar, St-Bernard, St-Patrice, St-Narcisse, et six pour les membres de toutes municipalités de Chaudière-Appalaches. Le poste d'administrateur nommé par le conseil d'administration est occupé par un représentant du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le conseil exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration et supervise la gestion courante des opérations. Les quatre membres du conseil exécutif sont nommés par le conseil d'administration et sont membres actifs de ce dernier.

Le personnel de Fertior s'appuie sur une équipe de professionnels(les) pour mettre en application la mission de Fertior. L'organigramme de la structure administrative de Fertior se compose des activités suivantes:

- À la direction générale - 1 personne B.A.A., C.R.I.A.
- Au support administratif et communications - 3 personnes

- Au service aux entreprises - 14 agronomes
- 6 techniciens agricoles
- Chargée de projet en environnement - 1 agronome

LA MISSION DE FERTIOR

Fertior est un organisme de gestion et de services conseils agroenvironnementaux dans la région de Chaudière-Appalaches. Sa mission consiste à promouvoir la gestion économique, agronomique et environnementale des engrais de ferme. Son rôle d'intervenant régional depuis 1994 a permis d'apporter du support aux solutions de la problématique des surplus d'engrais de ferme par ses connaissances et son expertise dans le développement, l'implantation et la mise en application de toutes les alternatives technologiques. Ainsi, les concepts de partenariat, de concertation et de conciliation des intervenants sont des éléments clés qui permettent d'assurer le succès d'une telle démarche.

LES SERVICES AUX ENTREPRISES AGRICOLES

Au cours de l'année financière se terminant le 30 juin 2002, Fertior, par son équipe de professionnels, a fourni aux entreprises agricoles membres de la région Chaudière-Appalaches les services suivants:

- Échantillonnage et analyse de sols et des engrais de ferme:

1237 échantillons de sols
50 échantillons d'engrais de ferme
23 structures d'entreposage caractérisées

- PAEF:

582 plans agroenvironnementaux de fertilisation qui représentaient 1,880,620 m³ d'engrais de ferme épandus sur 37,613 hectares de terre en culture.

- Plans de ferme:

148 plans de ferme informatisés et géoréférencés incluant les mises à jour.

ACTIVITÉS EXTERNES

- Participation active au comité Multipartite sur la gestion des fumiers en Chaudière-Appalaches
- Implication dans le comité PAEF
- Participation au comité de transfert technologique
- Participation à différentes réunions des producteurs agricoles
- Envirotech 2000 – Transfert technologique de pressoir

**NOTRE INTÉRÊT LIÉ À LA
PRODUCTION PORCINE**

NOTRE RAISON D'ÊTRE AU SEIN DE LA PRODUCTION PORCINE

Fertior a été développé par les producteurs agricoles et pour eux en 1994. Les fondateurs avaient le besoin de créer un organisme qui leur apporterait l'expertise en agroenvironnement pour les aider à améliorer leur situation environnementale. La création d'organisme de gestion des fumiers a été mise en place de 1997 à juin 2002 sous la réglementation sur la réduction de la pollution d'origine agricole.

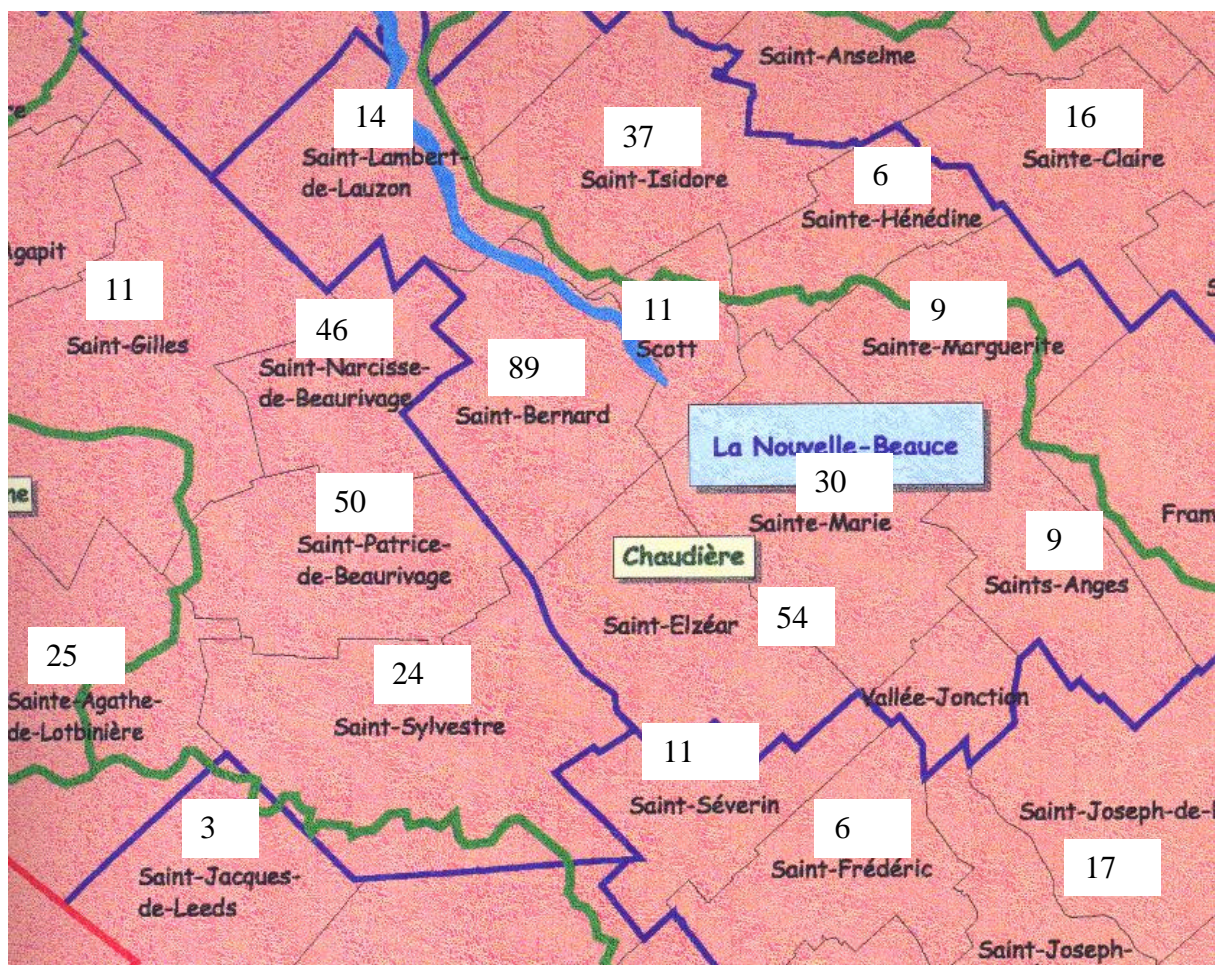
L'implication de professionnels(les) spécialisés(es) en agroenvironnement au sein de Fertior a donné à cet organisme de la crédibilité dans les services aux entreprises agricoles.

Nous avons mis en place des méthodes de travail structurées afin d'établir un diagnostic environnemental pour chacune des entreprises porcines détenues par des agriculteurs(trices). Ce diagnostic a permis et permettra aux agriculteurs d'entreprendre les démarches nécessaires afin d'atteindre les buts fixés. Que ce soit au niveau du volume de fumier produit par le cheptel, des structures d'entreposage, des épandages, des terres disponibles et en culture ou des transferts technologiques et du service de maillage, nous étions constamment présents et au service des fermes porcines et autres de la région Chaudière-Appalaches.

Il a toujours été important pour nous de fournir des services de qualité, de servir la production porcine et les autres producteurs agricoles de notre région. Nous travaillons avec les agriculteurs et les agricultrices afin de les conscientiser à la réglementation environnementale et du milieu social partageant le même territoire que la production agricole.

Pour Fertior, notre engagement au sein de la région Chaudière-Appalaches demeure une priorité. Tout le travail effectué par Fertior depuis quelques années est en voie de se réaliser et de faire naître des projets qui apporteront à l'ensemble de la collectivité des solutions à moyen et à long terme de bon voisinage entre les producteurs agricoles et les citoyens.

Nombre d'entreprises agricoles membres pour quelques municipalités desservies par Fertior:



Fertior est en perpétuelle évolution afin de mieux servir les entreprises agricoles. Il est donc de notre intérêt de suivre les débats en production porcine et du milieu agricole en général. Vous comprendrez que cet intérêt exige d'être à l'écoute des producteurs et productrices, de partager leurs craintes et leurs contraintes et de travailler avec acharnement pour leur apporter des solutions prometteuses dans la continuité et le suivi de leur entreprise.

Fertior a su être un leader régional en agroenvironnement et dynamiser les activités régionales.

LA PRODUCTION PORCINE

SON IMPACT

LA PRODUCTION PORCINE, SON IMPACT

La production porcine a connu depuis quelques années une croissance rapide non seulement en Chaudière-Appalaches, mais également au niveau provincial.

Le développement de la production porcine en Chaudière-Appalaches a permis à plusieurs entreprises familiales de mieux encadrer la diversification de la capitalisation à la ferme et de justifier une main d'œuvre additionnelle partagée avec d'autres activités agricoles. Pour plusieurs entreprises, ces investissements ont apporté un engouement pour la relève et par le fait même, une réduction du coût de la main-d'œuvre à la ferme impliquée à demi-temps dans des secteurs différents comme dans la production laitière ou de volailles. Parallèlement, la production porcine a également permis à la relève de s'établir en agriculture en créant leur propre entreprise.

Cette augmentation de la production porcine a généré des activités économiques sur l'ensemble du territoire Chaudière-Appalaches. C'est principalement en Beauce qu'on connaît la plus forte augmentation d'activités agricoles. En effet, ce sont les Beaucerons qui se sont démarqués dans les dernières années quant à la création du nombre de PME. Plusieurs de ces PME sont en lien direct et indirect avec la ferme familiale.

Ce développement a sûrement contribué à l'essor économique de l'ensemble du Territoire Chaudière-Appalaches, et a généré une augmentation de la demande de la main-d'œuvre.

Au cours de dernières années, nous pouvons constater que l'industrie porcine a alimenté en partie les activités économiques. Ainsi, elle a contribué à rehausser la qualité de vie financière de plusieurs familles en milieu rural.

Il est évident que ce développement s'est effectué autour et à l'intérieur des rivières Chaudière et Etchemin. Nous sommes conscients que les producteurs et productrices ont un rôle important à jouer dans le dossier de revitalisation de ces deux rivières. La protection des bandes riveraines des rivières est déjà dans les bonnes pratiques des producteurs et productrices agricoles.

Nous reconnaissons qu'il y a eu de la pollution agricole au niveau des bassins versants et d'autres affluents. Cependant, il est connu que l'ensemble des industries et des municipalités sur le territoire ont contribué également à différentes échelles dans l'eutrophisation des cours d'eau.

Depuis plusieurs années, des efforts considérables sont déployés en agriculture afin d'améliorer la qualité de l'eau. En effet, elles ont permis de mieux contrôler les périodes d'épandage, car la période d'entreposage minimum a été augmenté considérablement. De plus, les structures sont maintenant munies d'un "regard" à leur pourtour pour s'assurer en tout temps de leur étanchéité. Dans un même ordre d'idées, l'écoute des citoyens en milieu rural a un impact majeur sur les pratiques agroenvironnementales, surtout en ce qui concerne les périodes et méthodes d'épandage. Comme exemple, l'épandage durant les fins de semaine ou durant une activité collective sont proscrites lorsque possible, et même, certains producteurs(trices) informent le voisinage des périodes d'épandage.

Plusieurs informations erronées circulent dans les différents médias concernant la production porcine. Par exemple, le volume de porcs en inventaire dans les bâtiments est souvent interprété comme un volume de production annuelle. On cite souvent que la région Chaudière-Appalaches produit 1,500,000 porcs, soit plus de porcs que d'habitants. Attention, cette production provient d'un inventaire moyen de 545,000 porcs parce que la période d'engraissement d'un porc de la pouponnière au marché est d'environ de 130 à 135 jours. Il y a toute une marge entre ces deux nombres, soit 1,000,000 porcs. Ce qui change plusieurs volets dans l'interprétation de polluants agricoles.

D'ailleurs, dans le rapport "Suivi des plans des interventions agroenvironnementales des fermes porcines du Québec" présenté par Sylvain Pigeon, BPR Groupe conseils, Février 2003, on rapporte les améliorations suivantes depuis 1996:

	ZAL	Hors ZAL
Réduction de la charge appliquée au phosphore	- 28,4%	- 32,9%
Superficie couverte par un PAEF	+ 37%	+ 40%
Utilisation de la phytase	+ 74%	+ 63%
Utilisation des bols ou trémies abreuvoirs	+ 22%	+ 32%
Entreposage des lisiers en structure étanche	99,2% des cheptels	

Donc, c'est un secteur très actif dans le transfert de nouvelles technologies et si nous connaissions autant de progrès techniques dans les prochaines années, l'ensemble du milieu en bénéficierait.

Le porc produit au Québec est reconnu pour fournir une viande de qualité supérieure. Ce qui nous amène à dire qu'au cours des années, les producteurs et productrices ont su acquérir des connaissances et de l'expertise dans leur façon de faire. En effet, leur professionnalisme a créé une notoriété de qualité dans la finalité de leur produit, soit une viande de porc maigre, bonne au goût et intéressante pour les diététistes.

L'air ambiant en milieu rural se modifie au gré des saisons et des pratiques environnementales qui sont différentes d'un secteur à un autre. L'amélioration au cours des cinq dernières années des systèmes de ventilation par de nouvelles technologies a grandement contribué à modifier l'ingénierie de circulation de l'air autour des bâtiments.

Nous croyons que la production porcine est un moteur économique important pour le Québec et encore davantage pour la région Chaudière-Appalaches. La vitesse à laquelle s'améliorent ou se corrigent les pratiques agroenvironnementales ramènera un bon voisinage et un partage désiré du milieu agricole.

NOS PRÉOCCUPATIONS FACE À LA
PRODUCTION PORCINE

NOS PRÉOCCUPATIONS

Depuis la mise en vigueur du moratoire sur la production porcine en juin 2002, l'économie agricole et industrielle connaît des remous financiers très importants. Quelques industries liées directement au développement de la production porcine sont en difficulté financière telle qu'elles se sont mises sous la protection de la loi de la faillite.

La relève agricole a pratiquement déserté les institutions d'enseignement qui ont de la difficulté à recruter le nombre d'élèves requis pour rencontrer les critères du Ministère de l'Éducation.

Le moratoire sur la production porcine a freiné le développement de l'industrie porcine. Il place tous les intervenants du secteur porcin dans une phase latente. De plus, il ne tient pas compte de tous les efforts qui ont été investis par les producteurs(trices) et par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au cours des 3 dernières années, afin d'améliorer la situation environnementale.

Par exemple, l'amélioration des technologies de ventilation et de gestion des troupeaux des bâtiments a complètement été mis au rancart sans aucune considération. On sait très bien que plusieurs bâtiments existants ont été transformés afin d'utiliser des équipements de haute technologie pour améliorer le bon voisinage.

Par contre, le citoyen et les médias d'informations, de même que les spécialistes en santé et en environnement ont porté leur attention uniquement sur l'odeur à l'épandage et autour des bâtiments. Nous comprenons que l'agriculture est une base économique et vitale pour un pays et qui a toujours eu un contenu de fertilisant organique accepté et toléré au cours des années.

Il est important de maintenir des coûts de production agricole faibles afin de conserver un panier alimentaire abordable pour toute la population. Pour y arriver, nous devons diminuer les intrants à la ferme. Ainsi, l'un des facteurs importants est l'utilisation des engrais organiques qui

nous permettent, en plus de valoriser agroenvironnementalement des résidus de production, de limiter les coûts de production. Ce qui a un impact direct sur le coût du panier alimentaire.

Les producteurs ont fait un grand pas au niveau de la protection et du respect de l'environnement. En effet, beaucoup d'efforts ont été déployés dans la construction de structures d'entreposage étanches, d'épandage agronomique de lisier, l'implantation de haies brise-vent et la protection des bandes riveraines. Toutefois, aucune reconnaissance, aucun encouragement n'ont été démontrés afin de soutenir ces hommes et ces femmes d'affaires désirant améliorer le bon voisinage et la qualité de l'environnement.

"On ne veut plus de production porcine" est une citation que l'on entend souvent. Le monde a faim, c'est un produit de très haute qualité. Les solutions sont à nos portes, déjà quelques-unes ont porté fruit.

Nous ne sommes pas contre une réglementation qui met en place des balises pour orienter la production porcine vers une agriculture durable. Tous les producteurs sont sensibles à la qualité de vie, à la qualité de l'eau et à la qualité de l'air.

Nos campagnes sont appréciées par l'agrotourisme. Ce sont les efforts des agriculteurs et des agricultrices qui partagent avec la collectivité leur milieu de vie.

Les agriculteurs(trices) sont à la recherche de solutions et d'expertises données et encouragées par le MAPAQ provenant des professionnels(les) agronomiques et techniques spécialisés(es) en production animale. L'ensemble de ces services est disponible sur tout le territoire Chaudière-Appalaches. Suite au moratoire, l'ensemble de ces services n'a obtenu aucune considération. Est-ce que vraiment on connaît tout le professionnalisme et le niveau de compétence que ces spécialistes du marché agricole sont en mesure de fournir aux producteurs?

Nous n'avons pas toutes les solutions, mais déjà les démarches entreprises au cours des dernières années ont bonifié le volet agroenvironnemental de la majorité des fermes.

Les producteurs ont développé cette expertise de produire du porc avec l'engagement d'y apporter des solutions technologiques concernant les problèmes d'épandage de lisier et de ventilation des bâtiments. Les producteurs se sentent concernés et interpellés par les problèmes environnementaux. Cependant, la réglementation environnementale très développée restreint la croissance de la production porcine. Nous nous interrogeons sur la volonté du MENV d'intervenir dans la problématique de la gestion des fumiers étant donné que les vitrines technologiques ont peu de support pour le développement à moyen terme, soit un certificat d'autorisation avec suivi technique sur une période de 5 à 10 ans.

Fertior dès les débuts de ses activités a identifié des pistes de solutions:

- étude en 1995 en collaboration avec BPR sur les surplus;
- colloque en 1996 sur la technologie de traitement en collaboration avec une équipe de scientifiques du Canada et de la France;
- collecte de l'information pour le maillage des terres disponibles comme receveur pour les éleveurs en problème;
- collaboration à l'étude de caractérisation des lisiers dans des structures d'entreposage chez plusieurs producteurs pour vraiment connaître la composition de l'analyse de l'engrais organique;
- optimisation du dosage pour la fertilisation de la plante provenant de la caractérisation des lisiers;
- préparation des PAEF dans le but de sensibiliser le producteur(trice) sur l'épandage d'engrais organiques et minéraux sur des parcelles de terre réceptrice tout en respectant les normes environnementales;

Il nous semble que cette approche attachée à des comités multipartite était une façon de faire qui a vraiment fait progresser les enjeux environnementaux vers une amélioration souhaitée mais non atteinte. Encore là, aucune considération pour le succès accompli au cours des dernières années.

Les efforts du milieu convergent vers des solutions qui sont mises en application à petit pas. Elles soutiennent jusqu'à ce jour l'amélioration environnementale sur l'ensemble des fermes. Ce n'est pas vrai que rien n'est fait et qu'il ne se fait rien.

Le moratoire a fait réaliser à la production porcine que les enjeux de la disposition des lisiers sont importants et que certaines solutions de la gestion des surplus sont applicables ou le seront à très court terme.

Les producteurs sont conscients que des coûts additionnels seront exigés pour la mise en application des technologies approuvées. Cependant, il en demeure pas moins qu'ils ont une marge de manœuvre très restreinte afin de demeurer compétitif sur le marché domestique et encore davantage sur le marché d'exportation.

RECOMMENDATIONS

RECOMMANDATIONS:

La production porcine fait partie de notre vécu et s'est développée rapidement depuis quelques années tout en y mettant beaucoup d'efforts sur les technologies environnementales et les bonnes pratiques agroenvironnementales.

C'est une production qui contribue au produit national brut (PNB). Donc, nous devons nous assurer que la production porcine retrouve sa vitalité et son enthousiasme le plus rapidement possible.

D'ailleurs, La MRC Nouvelle-Beauce publiait dernièrement ses orientations en milieu agricole:

- Protéger et valoriser l'activité agricole dans une perspective de développement durable;
 - Informer la population sur la situation économique et environnementale de l'agriculture;
 - Les orientations de la MRC Nouvelle-Beauce visent une exploitation optimale de l'activité agricole;
 - L'affectation agricole de la MRC Nouvelle-Beauce couvre près de 60% du territoire.
- "Sur ce territoire, on y pratiquera une agriculture sans restriction et on limitera tous les autres usages".**

Donc, Fertior se joint aux orientations de la MRC Nouvelle-Beauce pour faciliter l'application de ces principes en supportant les producteurs(trices) par une aide de service-conseils en collaboration avec l'UPA, le MAPAQ et le MENV.

Nous possédons une expertise régionale qui se doit de continuer à exister et à se développer en concertation avec les intervenants agricoles de Chaudière-Appalaches.

- Représentants de l'UPA
- Représentants du MAPAQ
- Représentants du MENV
- Représentants de Club conseils

Notre organisme Fertior pourrait jouer un rôle rassembleur sur l'analyse des causes à effets et de la mise en place de solutions de la gestion des lisiers en Chaudière-Appalaches.

Pour ce faire, Fertior ayant accès à la banque de données du MENV, créerait une collecte d'informations techniques et économiques sur les problématiques du lisier en Chaudière-Appalaches avec un réseau de maillage mis à jour régulièrement.

Les interventions seraient évaluées et priorisées par l'ensemble des intervenants lors de consultation et ceux-ci confieraient le mandat à Fertior ou à d'autres intervenants quant à leurs applicabilités au niveau des fermes désignées.

L'ensemble de ces mesures permettrait à Fertior de gérer la problématique du lisier régional de par l'expertise agroenvironnementale et technico-économique de Fertior – club conseil et de son rôle au sein du collectif régional.

Une partie de la solution, le traitement de lisier, est entre les mains de gestionnaires d'Agrior, soit Envirogain et Fertior. Nous sommes en train de relancer le dossier du traitement collectif grâce à l'aide du MAPAQ et du MENV. Agrior a réussi sur une petite échelle à sortir un produit de qualité en teneur fertilisante satisfaisante, qui est appuyé par des résultats scientifiques au champ.

Dans le but de permettre à Fertior d'accompagner les producteurs dans le traitement à la ferme pour supporter un coût d'approvisionnement concurrentiel en boues chez Agrior, nous demandons au

MAPAQ:

- Un support financier adéquat par type d'activités
- De reconduire l'enveloppe budgétaire accordée en support du collectif régional;
- De majorer le support financier pour bonifier la mise en place des services conseils axés sur le traitement à la ferme;

- De maintenir le support financier accordé à l'ensemble des services agronomiques livrés aux producteurs.

MENV:

- Démontrer un intérêt dans l'apport de services que Fertior pourrait apporter au volet "Visite par ferme";
- Pour ce faire, Fertior souhaite obtenir une accréditation du MENV qui s'assurera auparavant que Fertior détient une accréditation ISO 9000 et 14000.

Les services rendus seront sur une base annuelle et déposés au MENV dans une banque de données:

- Nom de l'entreprise
- NB moyen de porcs produits
- NB moyen de truies
- Programme alimentaire
- Quantité moyenne de phosphore produit
- Bilan phosphore
- Caractérisation
- PAEF
- Accès des animaux au ruisseau
- NB de porcs et truies inscrits à l'ASRA
- NB de porcs vendus par Encan électronique
- Confirmation des installations d'élevage
- Confirmation des structures d'entreposage
- Confirmation des superficies en propriété
- Confirmation des ententes d'épandage

Le dossier environnemental serait signé par un agronome qui de toute façon doit se rendre chez le producteur pour produire un PAEF et le lui livrer par la suite.

Des échanges avec les autres clubs devront être plus fréquents pour vraiment travailler en partenariat avec tous les intervenants.

Le nouveau rôle de l'OGF avec le support des intervenants du milieu, UPA, MAPAQ et MENV, va sûrement renforcer la filière du traitement à la ferme et au niveau du collectif.

De plus, il est important que le MAPAQ continue à supporter très fortement l'ensemble des services-conseils:

- Avis de projet
- Consultations
- Orientations environnementales et financières
- Bilan phosphore
- Suivi au champ
- Communications environnementales sur le traitement et les surplus
- Services spécialisés – horticulture
- Programme de recherches sur le traitement des lisiers et la fertilisation de par le produit issu des usines
- Haies brise-vent
- Veille technologique sur le système de traitement et de gestion des fumiers
- Programme alimentaire
- Suivi zootechnique des troupeaux
- La protection des bandes riveraines

Fertior est convaincu que plus les intervenants vont échanger et unir leurs énergies, plus vite la problématique de la gestion des fumiers sera sous contrôle.

Plus vite on précisera le rôle de Fertior, plus vite on sera en mesure de travailler en partenariat et de faire évoluer la croissance de la production porcine en Chaudière-Appalaches dans une ambiance de respect environnemental jamais atteinte.

CONCLUSION

CONCLUSION

La production porcine a atteint une maturité qui lui a permis de se positionner sur les marchés intérieurs et extérieurs. Tous les intervenants liés à la production porcine sont conscients qu'il y a des efforts de concertation à engager avec les producteurs afin de permettre aux citoyens d'adhérer à la cohabitation et à une politique d'agriculture durable.

C'est pourquoi le MAPAQ doit investir davantage dans les services-conseils et dans les infrastructures du traitement à la ferme par le développement de programmes de support financier plus adéquats.

Le MENV doit continuer à investir dans le contrôle afin de maintenir un équilibre vis à vis les adhérents à la politique agroenvironnementale. De plus, les directives réglementaires devront être plus cohérentes et plus adaptées aux exigences d'une production durable, respectueuse de l'environnement.

Un commentaire de l'animatrice Pascale Tremblay, agronome, sur les ondes de TVA qui anime "ID maisons, les Beaux Jardins" disait: "Les consommateurs devront réaliser la nature de leurs demandes et les changements que cela implique à la ferme, que ce soit en matière d'environnement ou autre. Et surtout, comme dans toutes les choses de la vie ... qu'il y a un prix à payer".

Pour conclure, je vous dirais que la façon de faire des producteurs face à l'enjeu environnemental ne reposera maintenant plus sur aucun modèle conventionnel. Comme l'agriculture a franchi le virage technologique lors de l'arrivée des tracteurs versus les chevaux, il en va de même pour les producteurs de porcs dans leur façon de gérer les fumiers. Ils auront à développer de nouvelles approches, des nouveaux procédés qui vont les amener à entrer dans l'ère nouvelle du virage environnemental, soit le virage vert.

RÉFÉRENCES

"Rapport de l'Assemblée semi-annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec", 14 février 2003;

"Résumé du Projet de schéma d'aménagement révisé MRC Nouvelle-Beauce";

"Rapport annuel 2001-2002 de Fertior, Coop de fertilisation organique";

"Rapport de l'Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec", juin 2002;

"Programmes de contrôle du service agricole de la direction régionale de la Chaudière-Appalaches", par Michel Rousseau, Stéphane Lemieux et Brigitte Masson du MENV, janvier 2003.

"Des arbres sur ma ferme", Société de l'arbre du Québec;

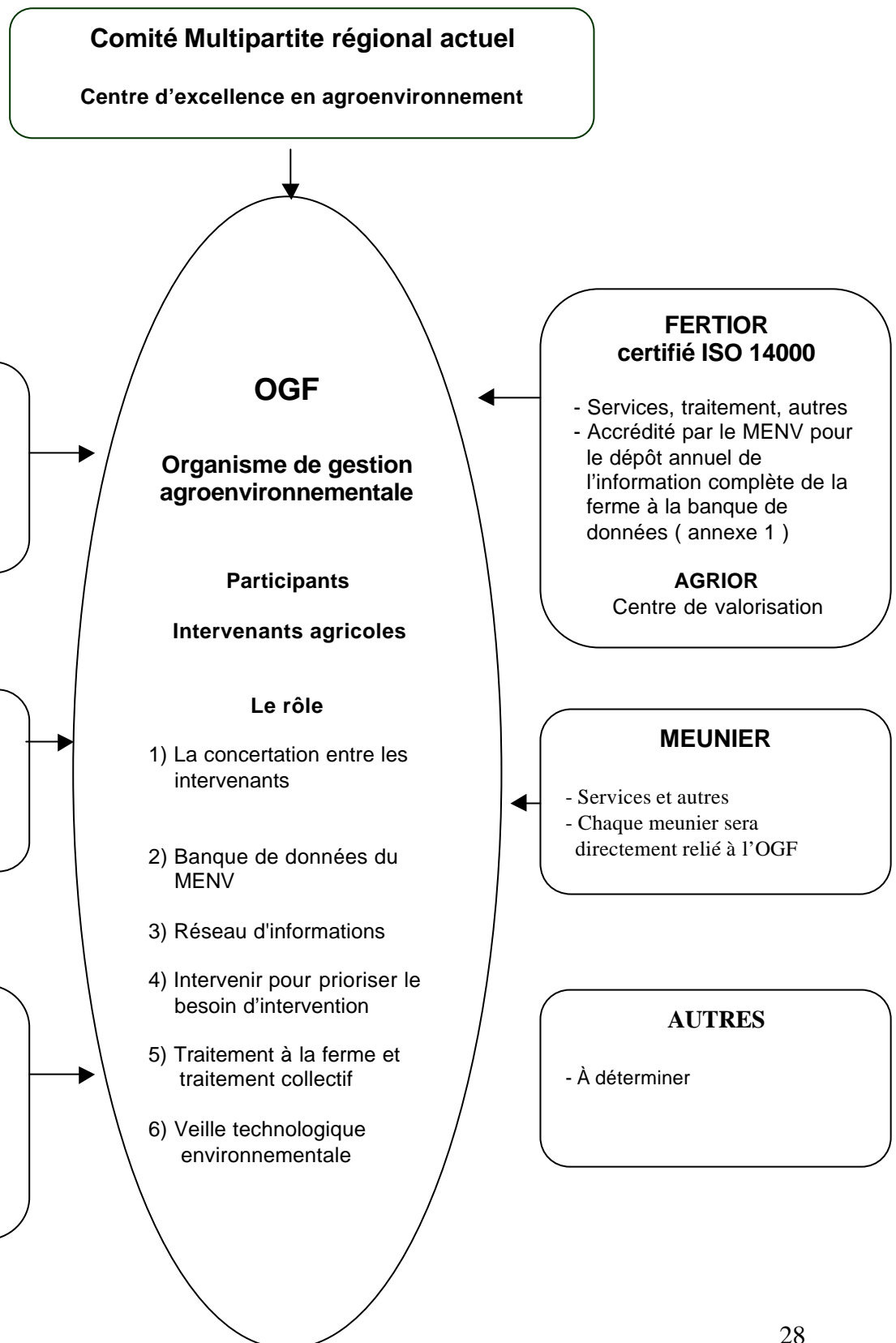
"Les haies brise-vent", notes de cours préparées par André Vézina, ing. for. M.Sc, janvier 2000;

"Étude comparative des coûts associés aux différentes options de disposition des lisiers", par Cécilien Berthiaume, 30 octobre 2002.

ANNEXE 1

PROPOSITION POUR CHAUDIÈRE-APPALACHES **D'UN ORGANIGRAMME POUR LA GESTION DES FUMIERS**

Organigramme pour la gestion des fumiers en Chaudière -Appalaches



ANNEXE II

RAPPORT DES ACTIVITÉS FERTIOR

2001-2002

RAPPORT ANNUEL 2001-2002



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	31
LISTE DES FIGURES.....	32
LA MISSION DE FERTIOR.....	33
LES MEMBRES.....	34
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	34
LE CONSEIL EXÉCUTIF.....	35
LE PERSONNEL.....	35
MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	36
RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	38
LA CROISSANCE DES REVENUS.....	40
L'ÉVOLUTION DES FRAIS D'EXPLOITATION.....	40
LA SITUATION DE L'ACTIF FINANCIER.....	41
QUELQUES STATISTIQUES.....	42
<i>Animaux en inventaire</i>	42
<i>Terres en culture</i>	42
<i>Fumier généré par les entreprises membres</i>	43
LES SERVICES AUX ENTREPRISES.....	44
<i>L'échantillonnage et l'analyse des sols et des engrais de ferme</i>	44
<i>Le PAEF</i>	44
<i>Le plan de ferme géoréférencé</i>	45
LES COMMUNICATIONS.....	46
ANNEXE 1.....	RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES ENTRE 1995 ET 2002	34
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES REVENUS.....	40
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES FRAIS D'EXPLOITATION.....	12
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DE L'ACTIF	41
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES EN FONCTION DU MEMBERSHIP DE FERTIOR ENTRE 1996 ET 2002	42
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES SUPERFICIES EN CULTURE POSSÉDÉES PAR LES MEMBRES ENTRE 1996 ET 2002.....	42
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÈTRES CUBES PRODUITS ANNUELLEMENT ENTRE 1996 ET 2002 EN FONCTION DU MEMBERSHIP.	43
FIGURE 8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ANALYSES DE SOL ET DE FUMIER ENTRE 1996 ET 2002	44
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PAEF RÉALISÉS PAR FERTIOR ENTRE 1995 ET 2002	45

LA MISSION DE FERTIOR

FERTIOR est l'organisme de gestion légalement reconnu par le Ministère de l'Environnement du Québec pour la gestion des surplus en Chaudière-Appalaches. Sa mission consiste à promouvoir la gestion économique, agronomique et environnementale des engrais de ferme en surplus dans la région. De plus, le développement, l'implantation et la mise en application de toutes alternatives technologiques qui permettront de solutionner la problématique des surplus d'engrais de ferme de la région sont privilégiés. Ainsi, les concepts de partenariat, de concertation et de conciliation des intervenants sont des éléments clés qui assureront le succès d'une telle démarche. Ainsi, **FERTIOR** œuvre depuis 1994 comme intervenant régional en agroenvironnement auprès des entreprises agricoles membres.

FERTIOR étant une coopérative, ses membres orientent son développement en fonction de leurs besoins et en allouent la responsabilité au conseil d'administration. Ce conseil se réunit périodiquement afin d'assurer la mise en application des volontés exprimées par les membres en assemblée annuelle. Le conseil d'administration est supporté par un conseil exécutif et la direction générale qui voient aux opérations courantes et à la gestion financière des activités.

LES MEMBRES

Au cours du dernier mandat, **FERTIOR** a admis 35 nouveaux membres. En date du 30 juin, son membership se situe à 711 membres au total, dont 682 entreprises agricoles. Ainsi, la figure 1 démontre cette croissance constante au cours des huit premières années d'existence de **FERTIOR**.

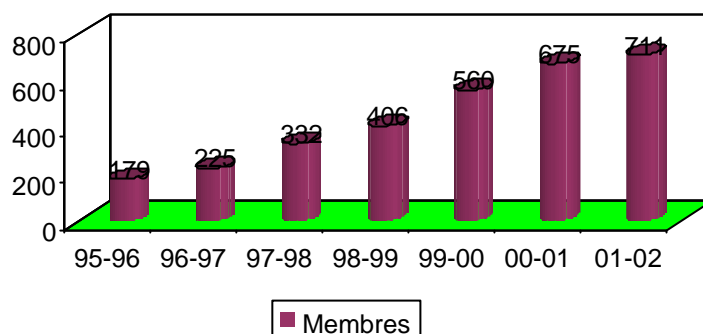


FIGURE 1 : Évolution du nombre de membres entre 1995 et 2002

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de dix postes élus à raison d'un par municipalité en provenance de St-Elzéar, St-Bernard, St-Patrice et St-Narcisse et six pour les membres de toutes municipalités de Chaudière-Appalaches. Le poste d'administrateur nommé par le conseil d'administration fut occupé par un représentant du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le conseil d'administration s'est réuni à **cinq** reprises au cours de ce mandat. Cette année vos représentants furent :

Cécilien Berthiaume, président
Mario Gagné, vice-président
Yvon Parent, secrétaire
Pierre Bilodeau, administrateur
Jean-Pierre Breton, administrateur
Luc Veilleux, administrateur
Norbert Drapeau, administrateur
Roger Jalbert, administrateur
Nelson Bilodeau, administrateur
Pierre Lemay, agr., administrateur nommé

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration et supervise la gestion courante des opérations de **FERTIOR**. Les membres du conseil exécutif se sont réunis à **sept** reprises au cours de l'année. Les membres du conseil d'administration formant l'exécutif étaient :

Cécilien Berthiaume, président
Mario Gagné, vice-président
Yvon Parent, secrétaire
Pierre Bilodeau, administrateur

LE PERSONNEL

Les dirigeants de **FERTIOR** s'appuient sur une équipe de professionnels pour mettre en application les décisions du conseil d'administration. Cette équipe est au service des entreprises agricoles et des partenaires pour offrir son expertise et ses connaissances. Cette équipe était constituée au 30 juin de :

À la direction générale :

Nathalie Gauvin, agr.

Au support administratif :

Diane Giroux, adjointe administrative
Marc Dupont, administration.

À la gestion des opérations :

Serge Proulx, agr., adjoint à la direction générale
Sylvie Garneau, technicienne informatique

Au service aux entreprises :

Louise-Andrée Larose, agr., direction du service aux entreprises

Mélanie Drapeau, agr.
Josiane Lefebvre, agr.
Julie Cantin, agr.
Marie-Josée Godbout, agr.
Frédéric Bolduc, agr.
Marjolaine Auger, agr.
Jenny Lehoux, technicienne agricole
Catherine Demers, agr.
Louise Richard, M.Sc. agr.
Julie Belzile, B.Sc.

Marcellin Duval, M.Sc., agr.
Geneviève Lagüe, agr.
Carl Paquet, agr.
Marie-Christine Gauvreau, agr.
Justin Bergeron, technicien agricole
Marc-Antoine Moreau, technicien agricole
Karina Constant, technicienne agricole
Hakim Lagha, agr.
Nadia Forget, agr.

Aux communications :

Marie-Josée Godbout, agr., direction des communications

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*La dernière année fut de loin la plus mouvementée pour notre entreprise. Deux dossiers ont occupé beaucoup de place, néanmoins, grâce à une équipe professionnelle, nous avons réussi à livrer la marchandise et plus encore, **FERTIOR** termine avec la meilleure année financière de son histoire. La rigueur administrative et des outils de gestion performants nous ont permis de livrer des services de qualité à des prix très compétitifs.*

*Depuis le 15 juin dernier, le nouveau Règlement sur les Entreprises Agricoles (R.E.A.) n'exige plus que les lisiers en surplus soient enregistrés et gérés par les Organismes de Gestion des Fumiers (OGF) comme **FERTIOR**. Une simple entente d'épandage signée par le fournisseur et le receveur suffit, comme avant le RRPOA. En conséquence, nous vivons une période transitoire qui se terminera le 1^{er} avril 2003, soit avec la fin de notre convention avec le MAPAQ. Le service conseil chez **FERTIOR** prendra-t-il la même forme que celui des clubs conseils?*

*Du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002, le personnel de **FERTIOR** a réalisé 582 PAEF et a accueilli 35 nouveaux membres dans ses rangs. Pendant la saison d'épandage, l'équipe de **FERTIOR** a caractérisé les lisiers de 23 structures d'entreposage selon le protocole rigoureux du projet amarré au printemps 2001. Les membres du comité de traitement se sont réunis à 4 reprises pendant l'année.*

Agrior a nécessité beaucoup de travail et d'énergie. Nous avons connu un démarrage en août 2001 et un arrêt des activités en avril 2002. Plusieurs raisons ont fait en sorte d'arrêter les opérations. Les deux principales sont des problèmes techniques de fonctionnement et le permis de l'environnement qui nous avait été délivré considérait le produit fini comme une matière résiduelle fertilisante, ce qui nous apportait des difficultés de commercialisation majeures. Avant tout, la solution est de certifier le produit selon le bureau de normalisation du Québec (B.N.Q.), néanmoins, nous avons réussi à commercialiser plus de 200 t.m. à des

prix pouvant rejoindre le plan d'affaires du produit. Au mois de mai 2002, nous avons plus de 1 000 t.m. en commande et ce, sans avoir fait de promotion.

*Je tiens à remercier le conseil d'administration et je veux de façon particulière souligner le travail et l'appui apportés par les membres du conseil exécutif dans la dernière année pour la réussite de **FERTIOR**. En effet, cette année la coopérative a dégagé des surplus financiers très intéressants grâce à une bonne gestion et une bonne organisation interne dirigée par Nathalie Gauvin et son équipe de direction. Je remercie et félicite également tous les employés pour le travail accompli et leur grande responsabilité dans la réussite financière de **FERTIOR**.*

L'année en cours nous réserve bien des surprises. Agrior sera relancé avec l'aide du MAPAQ et de nouveaux investisseurs. Chez Fertior, le service conseil sera adapté à vos besoins et l'équipe vous offrira sous le même toit des services répondant aux nouvelles normes. Nous pourrons vous accompagner afin de bien définir vos priorités en investissements environnementaux et une personne sera dédiée pour vous aider à réaliser vos demandes de certificats d'autorisation.

La nouvelle réglementation du 15 juin 2002 apporte plusieurs changements dans les services conseils aux producteurs. Le défi pour l'équipe sera de s'adapter tout en continuant de vous offrir des services de grande qualité. J'ai confiance en l'avenir et je suis convaincu qu'après la tempête vient le beau temps.

Cécilien Berthiaume, président

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

*Le mandat qui se termine est le plus positif de l'histoire de **FERTIOR** tant sur le plan financier que sur le plan des réalisations. Pendant la dernière année, plusieurs événements ont eu lieu et modifieront, dans les années à venir, les orientations de l'organisation.*

La refonte du règlement du ministère de l'Environnement a suscité plusieurs questionnements en juin dernier. On constatait alors que la prise en charge, rôle légal dévolu à Fertior depuis 1998, était aboli, malgré que ce concept était particulièrement bien enclenché dans notre région. En fait, en juin 2002, plus de 600 000 m³ de lisiers étaient sous contrat de prise en charge avec Fertior. Les entreprises agricoles devront dans le futur se tourner vers le concept d'ententes d'épandages, soit le même principe qu'auparavant. Également, la venue de ce nouveau règlement a eu des impacts sur plusieurs entreprises agricoles, notamment au niveau des normes de fertilisation à respecter dans les prochaines années. Toutefois, ce règlement a également des aspects positifs, par exemple, le bilan phosphore ferme par ferme. Ce bilan permettra aux entreprises agricoles de faire caractériser les déjections animales qu'elles produisent afin que la fertilisation soit le reflet des vraies charges produites par les animaux.

Pendant le dernier mandat, l'équipe de Fertior a poursuivi les dossiers majeurs qui étaient en cours. La deuxième année du projet de caractérisation des lisiers a été réalisée et les résultats finaux seront disponibles au printemps 2003. Le comité traitement a poursuivi son

mandat respectif. L'élaboration de nouveaux services agronomiques, adaptés aux besoins changeants de notre clientèle, est constamment en cours. Le nombre d'entreprises agricoles membres et la demande de services professionnels étant en augmentation constante, l'embauche de nouvelles ressources et la formation continue des employés demeurent une priorité. Ceci est encore plus vrai maintenant que le REA est en vigueur.

FERTIOR présentait lors de son assemblée générale annuelle 2001 les étapes réalisées dans la création de l'usine de valorisation des fumiers et boues de la région. En date du 30 juin 2002, Agrior était en arrêt de production pour différentes raisons. Toutefois, l'équipe dédiée continue le travail amorcé dans ce dossier et des solutions verront le jour sous peu.

*Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, le conseil exécutif et la direction générale maintiennent et développent des systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitudes, tels que les opérations sont dûment autorisées, l'actif est bien préservé et les registres adéquats sont tenus. D'autre part, conformément à la loi sur les Coopératives, **FERTIOR** nomme un vérificateur comptable externe afin de s'assurer de la validité des données et des résultats financiers.*

LA CROISSANCE DES REVENUS

Les revenus totaux (avec contribution du MAPAQ) ont augmenté significativement cette année. Les honoraires s'inscrivent à un niveau de 575 968 \$ comparativement à 402 735 \$ l'an dernier, soit une augmentation de 43% (figure 2). La croissance du secteur des SERVICES AUX ENTREPRISES est importante.

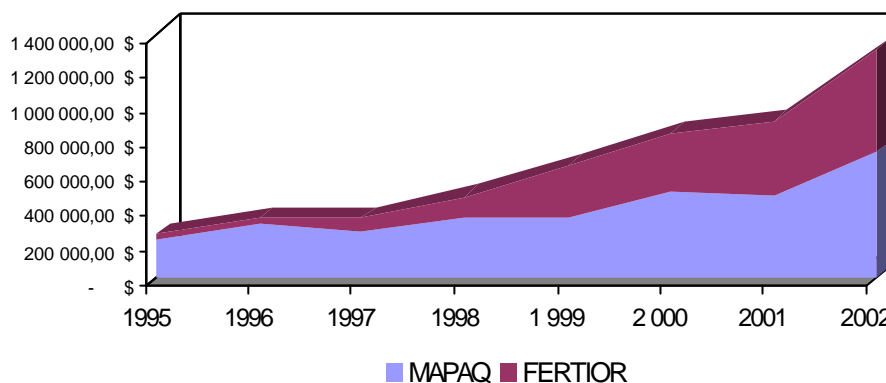


FIGURE 2 : Évolution des revenus

L'ÉVOLUTION DES FRAIS D'EXPLOITATION

Au plan des charges d'opération, elles ont augmenté de 29,8 % comparativement à 2001. Du total qu'elles représentent, 77 % de celles-ci sont attribuables aux charges salariales (voir figure 3 à la page suivante). Outre les salaires, les autres frais d'exploitation ont augmenté de 5,5% seulement.

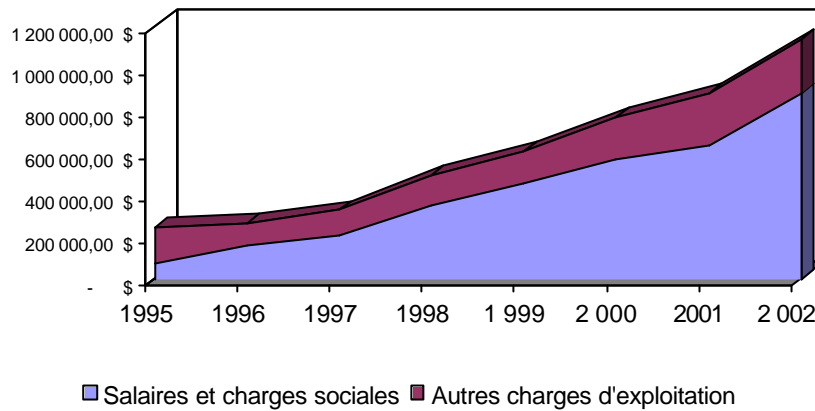


FIGURE 3 : Évolution des frais d'exploitation

LA SITUATION DE L'ACTIF FINANCIER

FERTIOR dépose son bilan avec **94 825 \$** d'encaisse et les placements dans *Agrior inc.* représentent **745 559 \$**, soit **69,5 %** des actifs. L'actif total passe de **1 180 046 \$** à **1 263 967 \$**, ce qui représente une augmentation de **7 %** (figure 4).

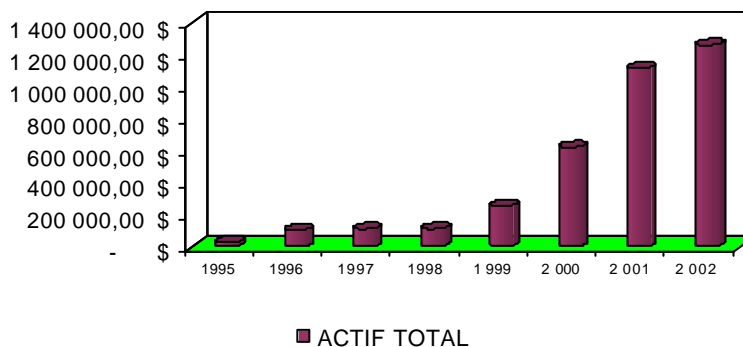


FIGURE 4 : Évolution de l'actif

QUELQUES STATISTIQUES

Animaux en inventaire

Le cheptel au sein de **FERTIOR** progresse de 7 % par rapport à 2001, compte tenu des nouveaux membres. Il constitue 123 660 unités animales en inventaire (Figure 5) au 30 juin 2002, soit près de 32% des unités animales en Chaudière-Appalaches.

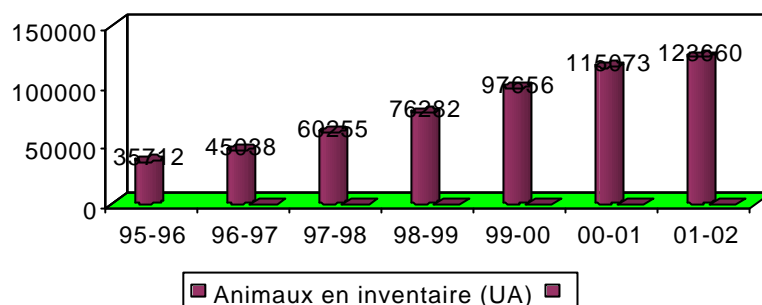


FIGURE 5 : Évolution du nombre d'unités animales en fonction du membership de FERTIOR entre 1996 et 2002

Terres en culture

En 2002, les terres en culture du membership se situent à 37 613 hectares au mois de juin, soit 18 % de plus qu'en 2001 (Figure 6). Cette progression se fait toutefois par l'ajout de nouveaux membres.

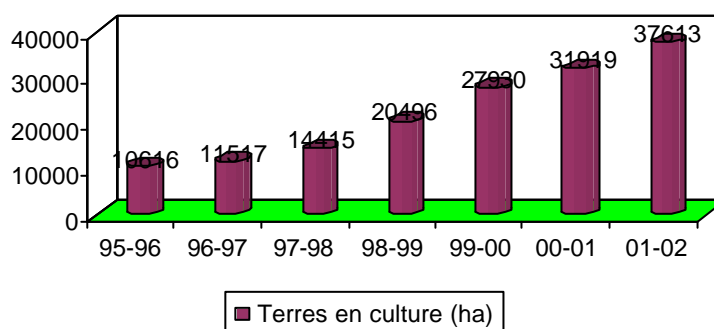


FIGURE 6 : Évolution des superficies en culture possédées par les membres entre 1996 et 2002

Fumier généré par les entreprises membres

Le fumier généré par les entreprises membres représente 1 880 620 mètres cubes d'engrais de ferme produits annuellement (Figure 7) pour le fumier sous le collectif total du membership.

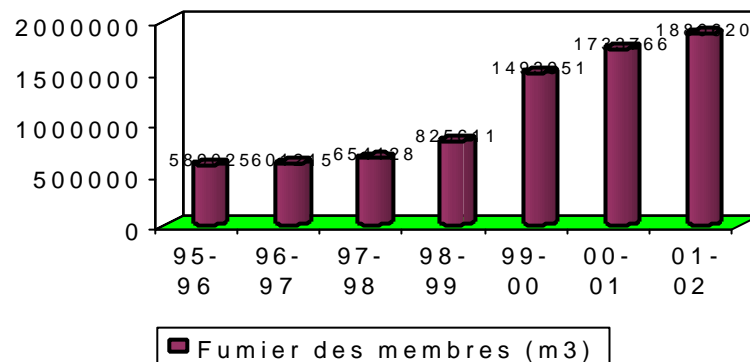


FIGURE 7 : Évolution du nombre de mètres cubes produits annuellement entre 1996 et 2002 en fonction du membership

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

L'échantillonnage et l'analyse des sols et des engrais de ferme

Un total de 1237 échantillonnages de sols pour analyse ont été effectués par le personnel de **FERTIOR** au cours du mandat 2001-2002 (Figure 8). Au plan des engrais de ferme, une cinquantaine d'échantillonnages pour analyse ont été effectués, mis à part pour les entreprises concernées par le projet de caractérisation des lisiers, soit 23 structures d'entreposage pour 6 échantillons composites annuellement. Tous ces échantillons ont été prélevés selon les méthodes reconnues afin d'obtenir des résultats d'analyse significatifs.

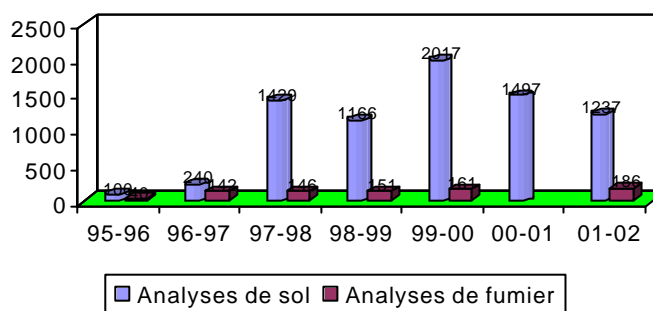


FIGURE 8 : Évolution du nombre d'analyses de sol et de fumier entre 1996 et 2002

Le PAEF

Un nombre de 582 PAEF a été produit pour la saison 2002, soit 30 de plus que la saison précédente (voir Figure 9 à la page suivante). Cela constitue une progression du service de près de 5 %. Ces plans agroenvironnementaux de fertilisation sont produits en fonction des besoins des cultures, des exigences réglementaires et selon les spécifications et particularités propres à chaque entreprise.

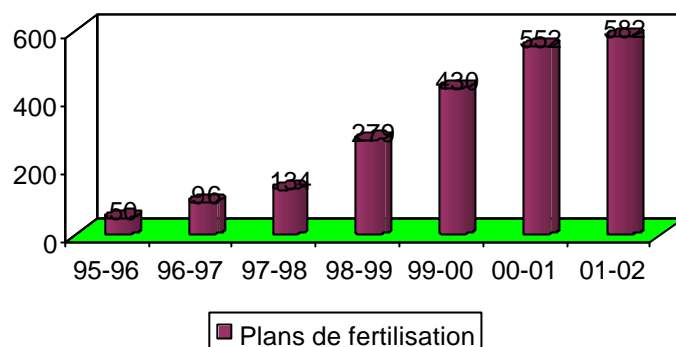


FIGURE 9 : Évolution du nombre de PAEF réalisés par FERTIOR entre 1995 et 2002

Le plan de ferme géoréférencé

*En 2002, le PAEF a pu être conçu à partir d'un plan de ferme informatisé et géoréférencé produit par **FERTIOR**. En effet, **FERTIOR** a préparé et conçu plus de 72 nouveaux plans de ferme et a effectué la mise à jour de 141 plans de ferme. La technologie utilisée par **FERTIOR** permet la confection rapide et adaptée aux spécifications de la clientèle, une mise à jour dynamique de ce produit et permet à la clientèle de connaître avec précision les superficies utiles à l'entreprise, en considérant les contraintes réglementaires applicables.*

LES COMMUNICATIONS

L'automne dernier, FERTIOR a remporté le prix dans la catégorie « Petite entreprise » au Gala d'Excellence en Environnement, organisé par le Conseil régional en environnement de Chaudière-Appalaches (CRÉCA). Les trois raisons principales pour lesquelles FERTIOR a été honorée sont notre rigueur, notre crédibilité et notre impact dans la région en agroenvironnement.



Le bulletin d'information a été publié à trois reprises soit en août, décembre 2001 et mai 2002 et expédié à tous les membres et partenaires de **FERTIOR**.

En janvier dernier, l'équipe de **FERTIOR** a participé à la SAAC, organisée par les étudiants et étudiantes de la Faculté d'Agriculture et d'Alimentation de l'université Laval. Cette exposition se tient au centre de foire d'Expocité et a permis de présenter les services offerts chez **FERTIOR** à plus de 20 000 participants. Le personnel de **FERTIOR** a également rencontré les membres, les clients et le grand public lors de l'Exposition agricole du Bassin de la Chaudière à Saint-Isidore. Tous ont eu la chance de participer à notre quiz sur l'agroenvironnement.

Nous avons également participé à l'organisation du rallye lors du festival à la ferme de Sainte-Hénédine en août dernier. À la mi-septembre, l'équipe a préparé pour nos membres un après-midi de démonstration d'épandeurs à rampes basses et à pendillards chez monsieur Jean-Yves Fortier de Saint-Anselme.

*De concert avec le milieu, **FERTIOR** a participé, cette année encore, au comité multipartite sur la gestion des fumiers en Chaudière-Appalaches, au comité PAEF ainsi qu'au comité de transfert technologique.*

Je profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs qui nous ont appuyés au cours de ce mandat et qui continuent de croire en la volonté de prise en main des producteurs et productrices agricoles de la région. Pendant les prochaines années, **FERTIOR** poursuivra la stratégie de concertation et de partenariat avec tous les intervenants du milieu désireux de participer activement à l'atteinte de notre mission. Des beaux défis nous attendent encore!

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur appui et leur disponibilité pendant la dernière année, et toute l'équipe de Fertior qui a rendu l'atteinte des objectifs de l'organisation possible.

*Nathalie Gauvin, agr.
Directrice générale*

ANNEXE 1
RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

COOP DE FERTILISATION ORGANIQUE FERTIOR

RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES AU 30 JUIN 2002

DÉNOMINATION SOCIALE : Coop de fertilisation organique FERTIOR

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 1741, rue St-Georges
Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0

ADMINISTRATEURS :

Président : M. Cécilien Berthiaume
158 rang Ste-Anne N, Saint-Elzéar G0S 2J0

Vice-président : M. Mario Gagné
164 rang Ste-Hélène, Saint-Narcisse G0S 1W0

Secrétaire : M. Yvon Parent
701 rang Bord de l'Eau, Saint-Bernard G0S 2G0

Administrateur : M. Pierre Bilodeau
129 rang St-Charles, Saint-Patrice G0S 1B0

Administrateur : M. Jean-Pierre Breton
532 rue St-Louis, Saint-Narcisse G0S 1W0

Administrateur : M. Norbert Drapeau
284 rue Principale, Sait-Narcisse G0S 1W0

Administrateur : M. Roger Jalbert
292 rang Bas St-Olivier, Saint-Elzéar G0S 2J0

Administrateur : M. Nelson Bilodeau
589 route Bégin, Sainte-Claire G0R 2V0

Administrateur : M. Luc Veilleux
1431 Notre-Dame N, Sainte-Marie G6E 2L9

Administrateur nommé : M. Pierre Lemay
675 Route Cameron, Saite-Marie G6E 3V7

NOMBRE DE MEMBRES : 711

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 25